

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, sans vouloir manquer de respect, je dois dire que la question du député est assez imprécise. Je me demande s'il pourrait la formuler avec plus de précision afin que je puisse lui donner une réponse juste.

M. Woolliams: Voici ma question en peu de mots. Le ministre a-t-il discuté avec la Commission des transports...

L'hon. M. Pickersgill: La Commission des transports aériens?

M. Woolliams: ...Oui, la Commission des transports aériens et ses fonctionnaires, en vue d'aviser à l'opportunité de permettre à d'autres lignes aériennes d'obtenir des permis d'atterrissage dans les régions qui ne bénéficient d'aucun service-voyageurs par suite de la grève et de la décision du gouvernement à ce sujet?

L'hon. M. Pickersgill: Bien entendu, j'ai discuté à plusieurs reprises avec le président de la Commission des transports aériens depuis le début de la grève d'Air-Canada, et même avant, alors qu'elle était imminente. J'ai exposé très soigneusement mes conclusions dans un mémoire que j'ai lu à la Chambre l'autre jour. Je ne crois pas avoir autre chose à ajouter.

M. Woolliams: Une question supplémentaire. Le ministre a-t-il eu une entrevue avec le maire de Calgary et d'autres fonctionnaires au sujet d'une demande présentée par les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien en vue d'obtenir le droit d'atterrir dans cette ville qui est le centre de l'industrie pétrolière et de divers intérêts industriels?

M. l'Orateur: Je signale que le député enfreint le Règlement lorsqu'il demande simplement si le ministre s'est entretenu avec le maire ou une autre personne.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, en toute déférence, je pense qu'on devrait me permettre de répondre à la question. A mon avis, la question est urgente et il serait souhaitable que je présente les faits exacts à cet égard. Avant la grève, j'ai reçu la visite d'une délégation de Calgary; le maire n'en faisait pas partie, mais un échevin s'est fait son porte-parole. La délégation a demandé avec instance que les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien reçoivent l'autorisation, comme question de principe, d'atterrir à Calgary au cours des envolées transcontinentales. Cette réunion n'avait aucun rapport avec la grève. Depuis le début de la grève, j'ai reçu un télégramme du maire de Calgary, et je crains

[M. Woolliams.]

avoir manqué de courtoisie à son égard, car je ne lui ai pas encore répondu. Le maire y proposait que l'on prenne des mesures relatives à la grève. L'autre jour, j'ai expliqué mon attitude à cet égard, lorsque j'ai répondu au député de Kamloops, et je ne songe pas à la modifier.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le vendredi 18 novembre, le ministre a promis de s'informer auprès de la Commission des transports aériens afin de savoir si des transporteurs qui voulaient étendre leur parcours à des régions normalement desservies par Air Canada avaient déclaré qu'on nuirait à leurs opérations. Puis-je demander au ministre s'il a reçu une réponse?

L'hon. M. Pickersgill: Je me suis renseigné auprès de la Commission des transports aériens et on m'a répondu qu'aucune compagnie aérienne n'avait présenté d'instances officielles ou demandé qu'on prenne des mesures. Une compagnie aérienne a fait quelques observations non officielles, mais je pense qu'elles avaient un caractère confidentiel, comme cela se fait d'habitude lorsqu'il s'agit de question de ce genre, et je préférerais qu'on n'insiste pas sur une réponse.

LES SUBSIDES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Sharp l'invitant à se former en comité des subsides et de l'amendement de M. Douglas.

LE COÛT ÉLEVÉ DE LA VIE

M. Richard Cashin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, maintenant que j'ai eu l'occasion de lire les remarques faites hier par le chef du Nouveau parti démocratique, j'aimerais vous dire que c'est la dernière et la plus évidente tentative de la part du chef de ce parti de discréditer non seulement les autres partis politiques, ce qui se défend sans doute, mais aussi d'attaquer l'institution même du Parlement. Pour ne pas dire plus, ces remarques constituent un brillant exercice de démagogie dont nous avons vu peu d'exemples jusqu'ici à la Chambre. L'honorable représentant s'est surpassé dans l'art d'exploiter les demi-vérités et de disséminer des renseignements trompeurs. Imbu de suffisance parlementaire, le chef du Nouveau parti démocratique aimerait faire croire aux Canadiens que son parti est le seul qui s'intéresse à leur bien-être.

Le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) a sérieusement nui à sa propre cause en